

UN LIEU DE HAUTE JUSTICE À CREUÈ SOUS L'ANCIEN RÉGIME

ET TRACES DE LA GRANDE GUERRE



ASSOCIATION ARCHÉOLOGIE ET PAYSAGES EN MEUSE

Sondages sur le site de MEUSSAUMONT

Avec l'autorisation du SRA : site 555510031, opération n° 9500.

Commune de CREUE 55210

RAPPORT DIACHRONIQUE DES DIAGNOSTICS 2013, 2015, 2018 et 2020

1ère Partie : Rapport de 2013

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

Lors d'une exposition pédagogique sur l'archéologie organisée par l'association A.P.M. (Archéologie et Paysages en Meuse) au Musée Départemental d'Art Sacré à Saint-Mihiel en 2012, Michel Reeb a fait la connaissance de M. René Bertrand, ancien technicien O.N.F. du secteur de Vigneulles-les-Hattonchâtel, qui lui a parlé d'un « amas de pierres assez curieux », situé à proximité de Creuë, et qui mériterait d'être observé avant le démarrage de travaux forestiers. Un rendez-vous a été aussitôt convenu afin de constater sur place l'importance éventuelle de cette « curiosité ».

M. Bertrand a mené une petite équipe sur les hauteurs de Creuë, au lieu-dit « Meussaumont », en milieu forestier. Sur place, apparaissait effectivement un amas de pierres au croisement de deux chemins. Après le dégagement de branchages, il s'est avéré que cette accumulation de pierres cachait en fait les restes d'une construction (fig.1).



Fig. 1 : La construction au moment de sa découverte.

En effectuant une prospection aux alentours, Grégory Wilmet a découvert, sous un amas de mousse, l'angle d'une « colonne en pierre » enfouie dans le sol (fig.2). L'équipe présente s'est alors mise à dégager les branchages autour de cette « colonne » ornée d'un chapiteau. Elle en a fait de même sur le dessus de la construction en pierre afin d'y voir plus clair. Celle-ci a rapidement dévoilé un assemblage ordonné en pierres sèches avec trois marches d'accès. La qualité de cette découverte inattendue nous a imposé de retourner sur place afin de définir la suite à donner. La deuxième rencontre sur le site a révélé un fossé circulaire attenant à l'entrée de la structure. Une première recherche de documents et d'informations dans les archives du département et dans des documents privés a été effectuée.



Fig. 2 : La colonne sortie de terre (M. Bertrand se trouve à droite).

SITUATION GEOGRAPHIQUE, CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU SITE

Une construction est signalée au nord du village de Creuë sur l'ancienne carte de Cassini mais sans précisions particulières (fig.3). Elle pourrait être le gibet de Creuë tout autant que celui d'Hattonchâtel car les deux sont très proches l'un de l'autre.

Fig. 3 : Carte de Cassini avec sa légende (XVIII^e s.)



Sur la feuille n°1 d'assemblage de l'ancien cadastre daté de 1851 (ci-dessous), un « bois particulier » est signalé et des bornes en pierre, encore présentes aujourd'hui, marquent le contour de cette parcelle (fig.4).

Deux points sur cette feuille marquent l'emplacement de constructions à la croisée des deux chemins et correspondent, pour le premier, à l'édifice toujours visible actuellement ; pour le second, il pourrait s'agir de la colonne que nous avons trouvée, à moins que ce ne soit une construction aujourd'hui disparue. Une prospection n'en a livré aucune trace, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait rien d'enfoui dans le sol, sans omettre l'hypothèse d'une structure légère qui aurait péri.

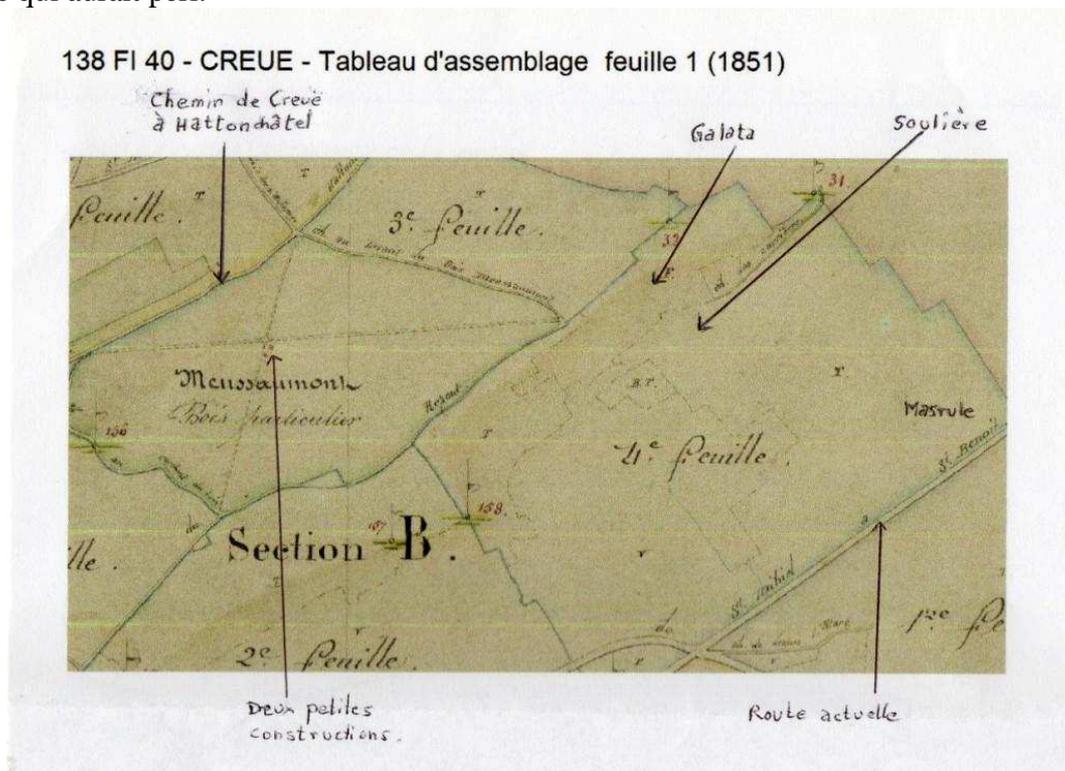


Fig. 4 : Ancien cadastre ci-dessus.

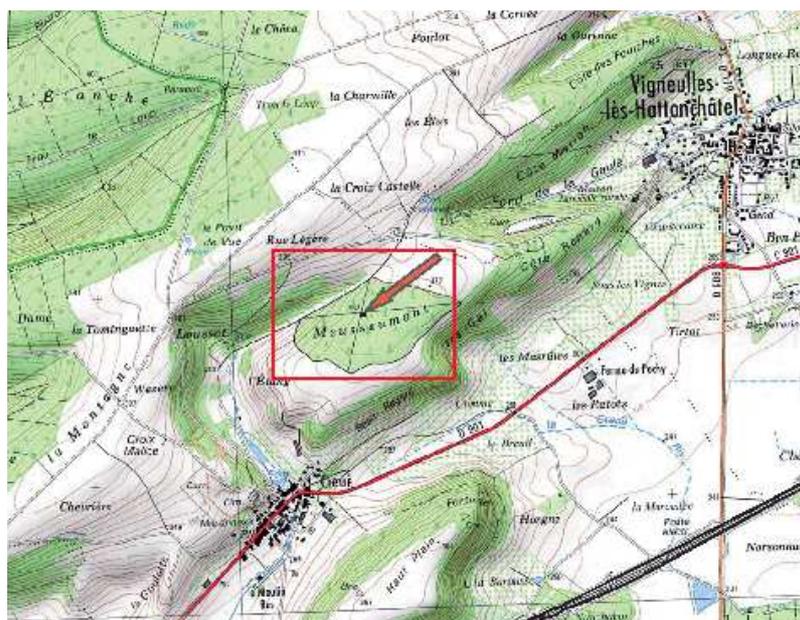


Fig. 5 : Emplacement du site sur carte IGN. (Eric Géliot)

Le lieu-dit « Meussaumont » situé au nord-est du village se trouve actuellement en milieu forestier composé aux trois quarts d'épicéas et d'un quart de feuillus (fig.5).

La forêt actuelle a été plantée en 1969.

Les deux éléments relevés sur l'ancien cadastre se trouvent à la croisée de deux chemins, dont l'un se situe sur un axe Chaillon-Vigneulles et l'autre sur un axe Creuë-Hattonchâtel. Ce dernier pourrait se rapporter à une ancienne voie romaine signalée en 1828 par Claude Denis dans le Narrateur de la Meuse : « Une voie romaine traversait le territoire de Vigneulles de l'est à l'ouest. On en voit le tracé au-dessous des carrières de Meussaumont au lieu-dit Soulière ou Soulaire, ban de Creuë.»

F. Liénard signale également, cette voie romaine¹ en 1885 : « On voit au versant ainsi qu'au bas de la côte Soulaire un tronçon de chemin antique, long d'environ six cents mètres, lequel est connu des habitants de Creuë sous le nom de chemin des Romains : ce chemin qui est encaissé ou en contrebas du sol, d'une profondeur d'un mètre cinquante en moyenne, avec escarpement de chaque côté, semble venir de Deuxnouds aux Bois et aboutir à la tuilerie de Valembois ».

A la périphérie du site de Meussaumont ont été découvertes à flanc de coteau, en 1810, au lieu-dit « Sous les Vignes », des substructions antiques : diverses poteries, lampe en terre rouge, monnaies romaines, dont des moyens en bronze de la colonne de Nîmes à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa². La présence d'un aqueduc enterré est suspectée en amont du site non loin du « Puits Romain », qui devait en être le lieu de captage³. La margelle de ce puits est encore visible sur le flanc à l'est de Meussaumont.

Des vestiges antiques ont été découverts à faible profondeur, en 1828-1829, par Mansuy-Bonnaire au lieu-dit « Soulaire ». Au milieu de ces ruines gisaient des fûts de colonnes, des fragments de corniches, les débris d'un pavé de mosaïque, des portions de murs encore revêtus d'enduits colorés en rouge, en vert et en jaune.⁴

Quelques-uns de ces objets ont été déposés au musée de La Princerie à Verdun, qui avait également acquis des petits bronzes de Postume⁵ et de Victorin⁶ recueillis au même endroit en 1845⁷. Certains de ces éléments sont toujours au musée de Verdun, mais bon nombre d'entre eux ne possèdent plus d'étiquette de provenance (fig.6).



Fig. 6 : Fragment d'enduit peint tel que le décrit F. Liénard.

¹ Archéologie en Meuse, Liénard 1885, tome 2, p.173.

² Agrippa : général et homme politique romain, ami et conseiller d'Auguste. Administrateur en Gaule, il y organisa le réseau routier.

³ D'après les notes de Dominique Herbinet, professeur au collège à Fresnes-en-Woëvre en 1988.

⁴ François Liénard

⁵ Ou Postumus : général romain, qui fonda un empire en Gaule en 258 sous le règne de Gallien.

⁶ Victorin fut consul avec Postume, puis son successeur comme empereur de la Gaule en 269 avant d'être assassiné par ses troupes en 271. Avec les remerciements de la rédaction à Lise Rousseau.

⁷ F. Liénard, Archéologie en Meuse, 1885, tome 2, p.173.

Des travaux d'extraction de pierre à chaux au lieu-dit « Soulaire », au début du XX^e siècle, ont détruit les vestiges existants. Une prospection collective n'a pas réussi à localiser l'endroit décrit par F. Liénard.

Des traces d'exploitation de pierres à chaux existent également en périphérie du bois de Meussaumont, au sud-est du site, mais elles ne semblent pas correspondre à ce que rapporte F. Liénard. Cette pierre à chaux est un calcaire lithographique recherché pour sa grande teneur en carbonate de calcium.

La configuration du terrain est tout à fait propice à son extraction. Ce matériau affleure en masse à la surface du terrain et correspond à un sous-étage Rauracien appartenant à l'Oxfordien (environ 160 millions d'années).

Le site de Meussaumont se trouve au sommet d'un plateau calcaire situé dans une zone de limite entre le réseau hydrologique du bassin de la Meuse à l'ouest (avec la source de la Creuë à la fontaine christianisée de Loussot) et celui du bassin du Rhin à l'est (avec la source de l'Yron également christianisée au lieu-dit « Fond de Gaule » à Vigneulles).

DESCRIPTIF DU SITE

Un relevé topographique de l'ensemble du site (fig.7) a été réalisé bénévolement par Eric Géliot, archéologue topographe à l'INRAP.

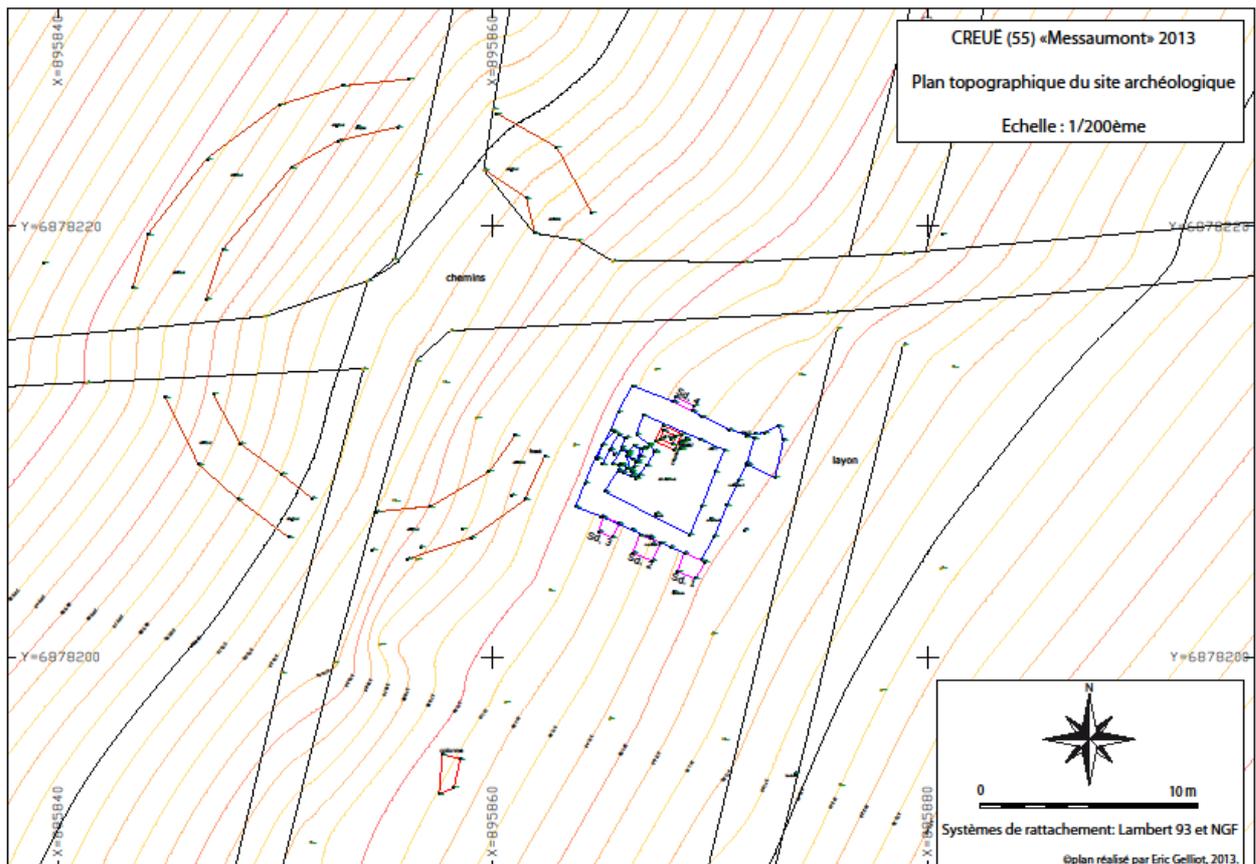


Fig. 7 : Relevé topographique du site.

Le site comprend trois parties distinctes :

- une **construction en pierre sèche** avec un coffre,
- un **fossé circulaire**,
- une « **colonne** » en pierre.



Fig. 8 : Vue aérienne de l'ensemble de l'édifice.

LA CONSTRUCTION EN PIERRE

Cette construction, en élévation d'un mètre sur sa partie nord-est, a été appareillée en pierres sèches non taillées (fig.8). Il s'agit d'un calcaire micrithique (à grains fins) de l'Oxfordien, non gélif à l'aspect « troué » conforme à l'un des faciès des dépôts en milieu récifal des Côtes de Meuse. Ces pierres sont utilisées dans leur état naturel.

Il est à noter qu'on ne trouve pas ce type de calcaire sur le plateau. On le rencontre en certains lieux du territoire de Chaillon, à environ 3 km à vol d'oiseau, ainsi que sur les massifs à proximité.

Les lieux d'extraction de calcaire à entroques existent à Creuë, où il affleure en surface, mais cette pierre demande de la taille, donc une certaine connaissance pour sa mise en œuvre. Cette solution n'a pas été retenue par les bâtisseurs qui ont fait le choix d'apporter des blocs de plus loin et dont les formes naturelles pouvaient suffire à monter les murs du soubassement. Ils savaient que le calcaire lithographique présent en quantité sur le plateau ne serait pas adapté à leurs besoins. Le fait de transporter des gros blocs de calcaire micrithique aussi éloignés, et surtout au sommet du plateau, indique toute l'importance qu'ils accordaient à leur projet.

La construction a une forme carrée d'environ 6,20 m de côté. Ses murs, légèrement inclinés, forment une pyramide tronquée. Le côté nord-ouest comporte une entrée orientée vers l'intersection des deux chemins, composée de trois marches, dont un bloc monolithique de 1,50 m x 0,35 m x 0,18 m pour la pierre de seuil. Les deux marches supérieures sont réalisées en deux blocs par assise. Les pierres d'angles sont plus conséquentes que les autres afin de renforcer la construction et peut-être de supporter un bâti en bois.

En effet, trois clous en fer forgé, d'environ 10 cm de longueur ont été découverts (fig.9), dont deux sur son angle nord-est détruit, mais dont l'ensemble des pierres est toujours visible sur le sol. Un sondage dans le remplissage en terre pourrait peut-être faire apparaître des traces de poteaux.



Fig. 9 : Clous forgés de même facture mais de tailles différentes.

La grosse pierre située sur l'angle sud-est démontre une volonté délibérée de choisir la forme pyramidale pour l'élévation (fig. 10). Peut-être est-ce simplement dans un but de solidité par rapport à une poussée vers l'extérieur, puisque ces pierres sont assemblées sans mortier ?



Fig. 10 : Détail de la pierre d'angle sud-est.

Trois fenêtres de sondage (SD1, SD2, SD3) ont été effectuées contre le mur extérieur sud-ouest. Elles ont permis de définir, sur une hauteur de 0,90 m, quatre assises de pierres, plus un rang de calage faisant office de cinquième rang. Elles sont posées directement sur le substrat naturel, sans fossé de creusement apparent (fig. 11).



Fig. 11 : Vue d'ensemble des trois diagnostics.

Le parallélisme des côtés opposés montre que l'édifice a été bâti sur un plan horizontal remarquable malgré l'inclinaison du terrain.



Une quatrième fenêtre (SD4) a été réalisée à l'extérieur du mur nord-est. Elle a permis de mettre en évidence cinq assises de pierres sur une hauteur d'environ un mètre (fig.12).

Fig. 12 : Fenêtre diagnostic n°4 montrant le mur complètement dégagé.



Une dalle de calcaire à entroques, taillée sur son parement et dégrossie à l'arrière, mesurant 1,50 m sur 0,38 m dans sa partie la plus large, avec une épaisseur de 0,13 m, a été mise au jour sur la plate-forme de l'édifice dans le prolongement de l'escalier (fig. 13).

Ses deux extrémités, découpées et taillées, indiquent qu'elle avait dû servir à une autre fonction et qu'elle a été réemployée à cet endroit. Sa nature n'a, en effet, rien à voir avec celle de l'édifice.

Fig. 13 : La dalle en calcaire à entroques en haut de l'escalier.

Une observation, réalisée sur l'angle nord-est éboulé, montre une puissance de la fondation sur plus d'un mètre d'épaisseur (fig. 14).



Fig. 14 : Epaisseur de la fondation.

Les grosses pierres ont été utilisées en parement du mur, alors que les plus petites ont servi à assurer sa stabilité. La première assise de pierres, sur le pourtour de l'édifice, a été décalée volontairement de 8 à 10 cm par rapport à la deuxième afin d'anticiper l'angle de construction au moment du montage. On observe que chaque pierre a été choisie selon sa forme en vue d'assurer l'appareillage global de la construction dans l'idée d'obtenir un carré pyramidal.

LE COFFRE EN PIERRE

Un coffre rectangulaire de 1,17 m de long sur 0,57 m de large et 0,80 m de profondeur en moellons de calcaire lithographique local a été dégagé à l'intérieur de la construction contre la paroi nord-est (fig.15). Ces moellons existent quelquefois à l'état naturel sur le plateau, alors que ce calcaire s'y retrouve généralement en plaquettes résultant de la gélifraction.



Fig. 15 : Vue générale du coffre en calcaire lithographique.

Un sondage élargi permettrait de voir si certains éléments sont appareillés aux pierres du parement extérieur. Cela fournirait une information sur la contemporanéité ou non de ses deux composantes.

Le coffre est constitué, sur ses quatre côtés, de sept assises de pierres sèches assemblées directement sur le sol naturel sans creusement. Les quatre angles sont appareillés entre eux à raison d'une assise sur deux, ce qui leur assure une bonne stabilité.

Les plus grands moellons mesurent 30 x 30 cm et les hauteurs d'assises varient entre 7 et 14 cm. Certains pourraient avoir été taillés en considération de la régularité de ces hauteurs d'assises. Il n'y a qu'un rang de moellons en parement et le bord nord-est montre un éventrement de certaines pierres dû à la poussée exercée par les racines.

Un sondage, réalisé à partir du bord sud-est du coffre jusqu'à l'angle détruit de la construction (fig.16), a permis de constater qu'un dépôt de plaquettes de calcaire lithographique a été appliqué contre le bord du coffre pour en assurer la stabilité.

Il montre que ce dépôt se prolonge dans un axe nord-est/sud-ouest jusqu'au mur situé au sud. La partie supérieure à l'intérieur de l'édifice est remplie de terre jusqu'en haut des quatre murs.

La coupe révèle que ce dépôt calcaire a été posé avant le remplissage de terre et qu'un fossé de creusement ultérieur est à exclure. Il serait utile de sonder les deux autres côtés du coffre afin de déterminer si cette technique a aussi été utilisée dans le maintien des moellons.

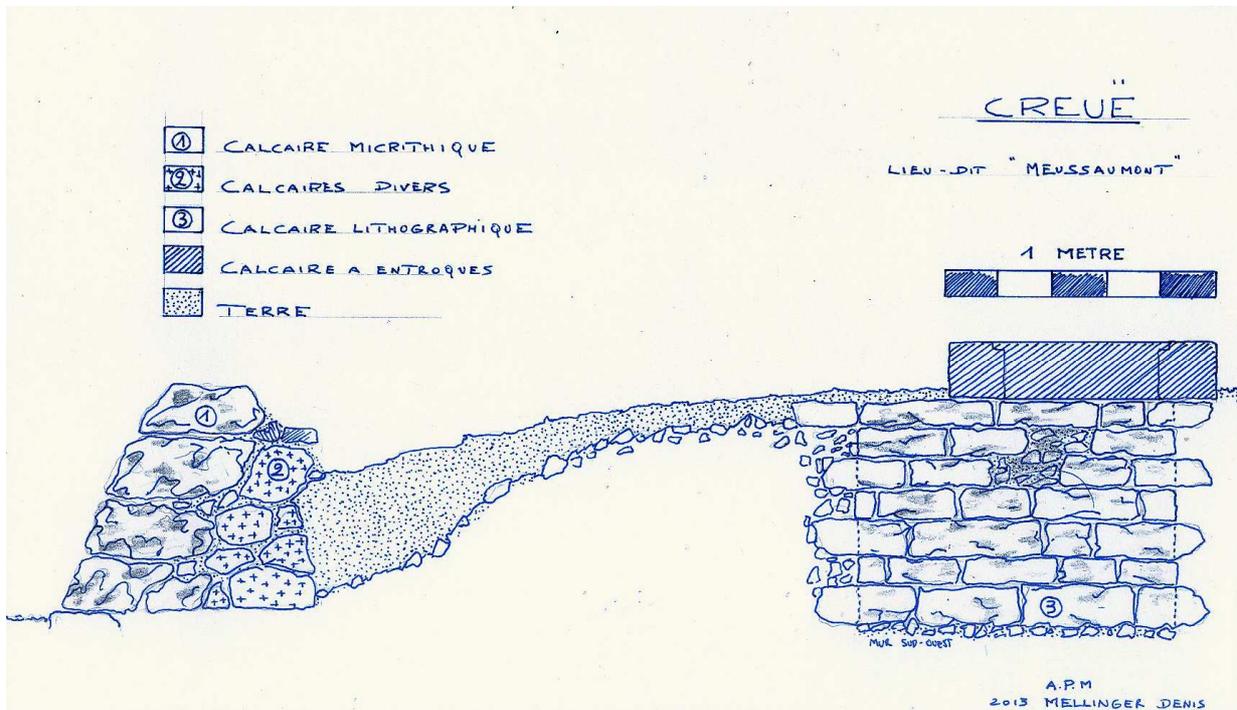


Fig. 16 : Coupe pour la compréhension de la mise en œuvre du bâti.

Un châssis de fenêtre en calcaire à entroques, récupéré certainement d'une maison de Creuë, a été trouvé, posé sur la partie supérieure du coffre (fig.17).

Ses dimensions (1 m x 0,81 m x 0,22 m) ne correspondent pas à celles du coffre dont l'ouverture est plus large.

Ce cadre comporte deux trous de fixation de gonds qui ont été retrouvés lors du vidage. Il a pu être fermé par une porte en bois aujourd'hui disparue.



Des barreaux métalliques désolidarisés des moellons témoignent une volonté de vouloir accéder au fond du coffre.

Il est probable que le châssis ait été mis en place par les troupes allemandes lors de la 1ère guerre mondiale.

Fig. 17 : Le châssis sur le coffre.

LE FOSSE CIRCULAIRE

Un fossé circulaire (fig. 18-19), d'un rayon d'environ 8 m, contigu à la construction et large de 2 m à 2,50 m, a son centre au point d'intersection des deux chemins. Ses rebords sont marqués au sol par des lèvres saillantes, plus visibles dans la partie nord-ouest, et émoussées dans la partie nord-est. L'entrée de la construction s'ouvre vers le centre du fossé adossé, ce qui laisse penser à une relation entre ces deux éléments.



Fig. 18 : Fossé matérialisé au sol par de la rubalise.

(Photo H. Lavaud)



Fig. 19 : Vue partielle du fossé.

Un diagnostic a été effectué en plusieurs endroits, révélant un humus très pauvre avec un substrat quasiment en surface.

Des tessons de verre, des morceaux de zinc, ainsi qu'un joli briquet (fig. 20) datant de la première guerre mondiale ont été mis au jour. Ces différents éléments montrent que ce fossé a fini par servir de dépotoir.



Fig. 20 : Briquet de 14-18.

LA « COLONNE »

Taillée dans un calcaire à entroques présent dans les Côtes de Meuse, elle a été découverte à environ 15 mètres au sud-ouest de la construction. En bon état de conservation, elle était renversée, laissant apparaître le coin d'un chapiteau, alors que le fût était enfoui dans le sol. Le dégagement des feuilles et de la mousse, ainsi que la volonté collective de la dégager pour la redresser, ont vite montré qu'il ne s'agissait pas d'une colonne brisée (fig. 21).

La première hypothèse s'est portée sur une borne milliaire, de par sa situation à proximité d'un croisement de chemins, mais aussi du fait qu'elle est proche d'une voie romaine.



Fig. 21 : La colonne une fois dégagée du sol.

Dans le *Narrateur de la Meuse*, en 1828, Claude Denis parle de « cippes » à propos du site de Soulaire, sans autres précisions. Ce terme désigne une colonne courte ou tronquée sans chapiteau pouvant être funéraire ou servant de borne qui marquait une limite. Un extrait du Congrès archéologique de France de 1847, organisé par la Société Française d'Archéologie, précise à propos des découvertes de Soulaire : « On remarquait une colonne intacte d'une seule pierre avec base et chapiteau renflée vers le milieu et portant un mètre sept de hauteur... »

En s'appuyant sur ces deux informations, il n'est pas interdit de penser que cette « borne », haute de 1,23 m, pourrait avoir un lien avec le site de Soulaire et qu'elle aurait été sortie de son contexte.

Comme indiqué précédemment, le cadastre de 1851 signale deux structures, dont l'une a disparu. Notre colonne pourrait être ce deuxième point, ignoré jusqu'à présent des textes et des recensements archéologiques.

Description : La colonne, dont le diamètre mesure 38 cm, est séparée du chapiteau par une astragale en forme de cordon de 5 cm d'épaisseur. Le chapiteau de forme cubique, de 45 cm sur 49 cm, est orné de deux cercles surpassés, sculptés sur chacune des quatre faces. Un tracé à la pointe sur la partie supérieure du chapiteau en fait le tour à 8 cm de sa base au milieu de laquelle se trouve une amorce de trou.

Ce genre de chapiteau est typique du Haut Moyen Age, mais pourrait aussi être plus ancien.

Le traitement de la colonne est assez grossier, alors que sa partie cylindrique supérieure a été retaillée plus finement afin de réduire le diamètre de son extrémité et de l'arrondir. On note ainsi la transition d'une colonne avec chapiteau en ce qui ressemble à une borne reflétant des interventions à deux périodes bien distinctes.

La base plane du chapiteau semble constituer un entablement. Le tracé à la pointe sur son pourtour pourrait être la limite d'un encastrement. L'idée première d'une borne est écartée, car la base aurait, dans ce cas, été laissée plus brute, afin d'avoir une meilleure assise. Le dessous aplani devait être posé sur le sol.

Par ailleurs, il n'y a aucun marquage pouvant donner un début d'explication sur sa fonction. Son dégagement a permis de mettre au jour des fragments de bouteilles de bière, dont la typologie est celle de l'armée allemande en 14-18. C'est la preuve que cette colonne n'est pas sur son emplacement d'origine mais qu'elle a été intentionnellement renversée à cet endroit.



Sur la partie supérieure du fût, on peut remarquer des traces d'usure bien marquées résultant d'un frottement régulier (provoqué par un lien, tel une corde ?).

Une partie métallique y est fichée et scellée au plomb (fig. 22), technique utilisée de l'Antiquité à l'Ancien Régime.

Elle a été mise à l'abri à Creuë afin d'assurer sa conservation dans de bonnes conditions en attendant de lui trouver un éventuel lieu d'exposition. Un moulage à l'identique sera réalisé par Denis Mellinger.

Figure 22 : La colonne une fois redressée.

EXPERIMENTATION GEOBIOLOGIQUE

Une expérience, à l'aide de baguettes utilisées par les radiesthésistes, a été réalisée sur le renfort caillouteux allant du bord du coffre jusqu'au mur sud. Elle a mis en évidence une forte rotation des baguettes de cuivre uniquement sur ce prolongement calcareux qui pourrait correspondre à une cavité ou un passage d'eau souterrain. Ce phénomène se prolonge dans l'axe de la colonne et même au-delà ainsi que de l'autre côté jusqu'à la source de l'Yron.

L'hypothèse d'une construction en pierre de type aqueduc n'est donc pas à exclure compte tenu de sa présence sur le site de « Sous les vignes » tout proche. Le même procédé a aussi été appliqué au niveau du fossé circulaire, il a permis de constater une forte concentration des énergies allant du pourtour du fossé vers l'entrée de l'édifice.

MATERIEL ARCHEOLOGIQUE TROUVE SUR LE SITE

(A noter que l'étude prend en compte toutes les époques confondues.)

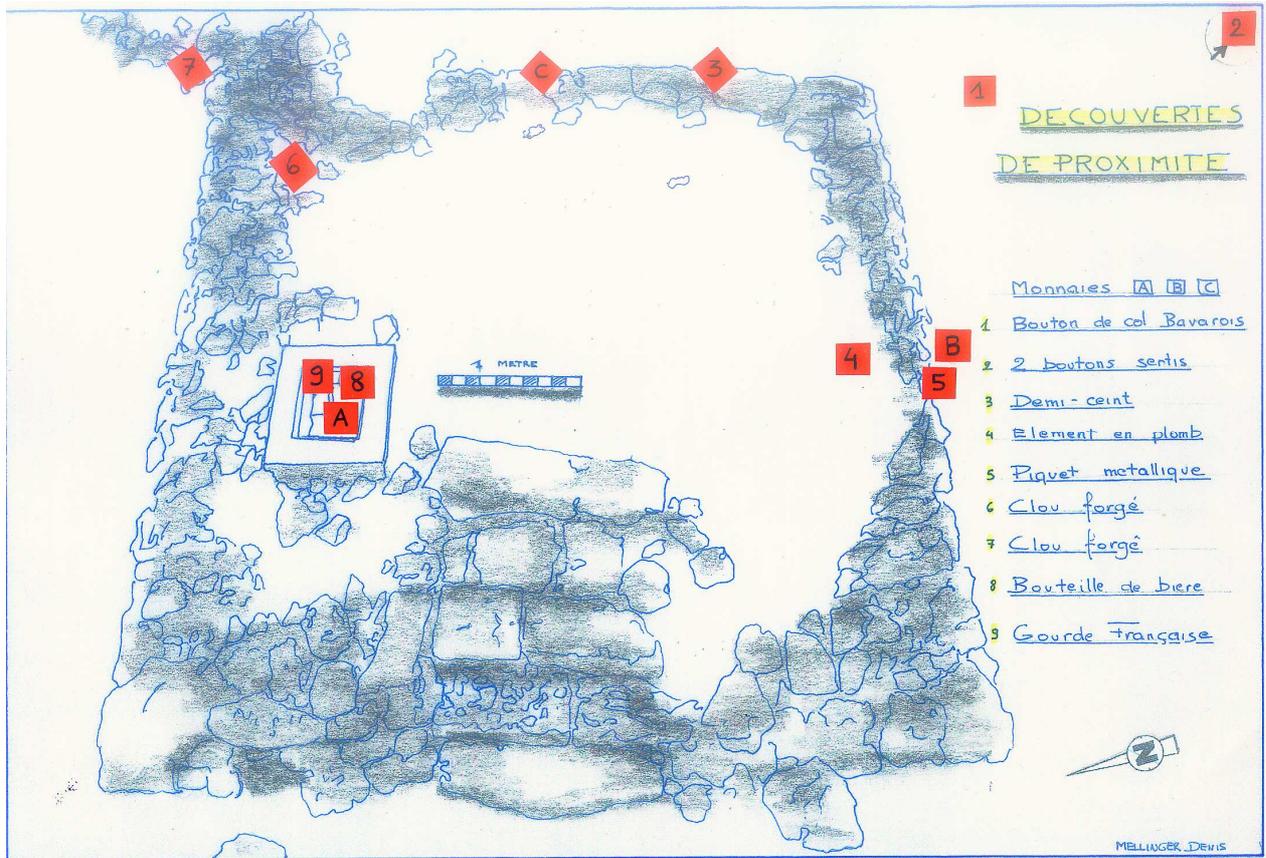


Fig. 23 : Localisation des trouvailles.

Tous les éléments découverts ont été expertisés par Emmanuel Sztuka, numismate professionnel et par Jean-Denis Lafitte, archéologue à l'INRAP.

1/ Dans l'édifice :

Une attache de demi-ceint (fig. 24-25), ou demi-ceinture, en bronze, datée de la fin du XV^{ème} ou début XVI^{ème} siècle (dans les interstices des pierres du mur côté Est, en 3 sur le croquis) :



Fig. 24 : Endroit.



Fig. 25 : Envers. (Photos M. Reeb)

Cet élément de décoration, souvent porté par les militaires, bloquait la ceinture en cuir contre la partie métallique. Une boucle identique a été trouvée au château de Rodemack.



Fig. 26 : Exemple de montage.

- **Une pièce de monnaie en bronze** (fig. 27-28), découverte sur le même pan de mur (en C sur le croquis), identifiée comme « double-tournoi » à l'effigie de François de Bourbon, Prince de Conti et de Château-Regnault par son mariage avec Louise-Marguerite de Lorraine, fille du Duc de Guise en 1605.



Fig. 27 : Avers.



Fig. 28 : Revers.

(Photos M.Reeb)

- **Deux petites monnaies de billon** (alliage de cuivre et d'argent en faible quantité) : l'une au fond du coffre (en A sur le croquis) et l'autre identique au pied du mur côté sud (en B).

Très fines et d'un faible diamètre (fig. 29), ces pièces sont difficilement exploitables en raison de leur état fortement dégradé. L'hypothèse d'oboles-tournois du XVème ou du XVIème siècle semble la plus probable.



Fig. 29 : Les 2 petites pièces.

(Photo E. Sztuka)

Exemples d'obole-tournoi : Fig. 30 : Document fourni par E. Sztuka :



2/ A proximité immédiate de la construction :

Deux boutons de cape joliment ornés (fig. 31), également datés du XVI^{ème} siècle, dans un bon état de conservation.

Il n'est pas étonnant qu'ils aient été trouvés tout près l'un de l'autre car ils étaient utilisés par paires, reliés ensemble par un cordon.

Fig. 31 : Boutons de cape (Photo M. Reeb)



DECOUVERTES FORTUITES

1/ Une prospection pédestre a été effectuée par Michel Reeb et Denis Mellinger dans un champ labouré en lisière de forêt au sud-est du site de Meussaumont, au lieu-dit « Galata ».

Une hache polie (partie distale) y a été découverte, ainsi qu'**une grosse lame tronquée** et **un éclat d'une hache polie**, probablement réutilisé (fig. 32).

Ce matériel témoigne d'une présence humaine à l'époque néolithique.



Fig. 32 : Eclat, fragment de lame et petite hache polie en silex local.

2/ Dans la même parcelle, a été aussi ramassée **une boucle de ceinture** d'un uniforme militaire datée du début du XVIème siècle (fig. 33-34) ; elle est donc contemporaine de celle qui a trouvée dans l'édifice.



Fig. 33 et 34 : Boucle de ceinture militaire (envers et endroit).

3/ Lors des travaux d'exploitation forestière, M. De-Boisgelin, technicien à l'ONF, a signalé **un monument brisé** repéré en lisière du bois, à proximité du chemin situé à l'est, à environ 200 m du site.

Denis Mellinger, avec son oeil de sculpteur, a tout de suite remarqué que sa base épannelée brute, taillée dans un calcaire à entroques grossier, avait servi à son implantation dans le sol.



Grâce à Dominique Herbinet, prospecteur local, nous avons retrouvé **l'élément supérieur** sur lequel est gravée une épitaphe peu lisible qui pourrait être : « IZABEL E... PRIEZ DIEV POVR ELLE ».

Il manque malheureusement la partie centrale pour reconstituer complètement la stèle (fig. 35) qui mériterait de plus amples recherches afin de vérifier un lien éventuel avec notre site.

Fig. 35 : Les deux morceaux de la croix brisée.

TRACES DE LA GRANDE GUERRE

Des **fragments de plaques de zinc** découpées (fig. 36), dont certaines sont perforées ou avec leur clou encore fiché, ont été trouvés en grande quantité sur la construction comme aux abords.

De surcroît, **de nombreux clous forgés** (fig. 37) laissent à penser que la structure a pu être dotée d'un plancher en bois puis recouverte d'une toile.



Fig. 36 : Plaques de zinc avec leur clou.



Fig. 37 : Clous forgés.



Fig. 38 : Grand piquet en ferraille.

Trois piquets métalliques forgés, de 28 cm de long, ont été également découverts sur place. L'un d'eux (fig. 38) était encore planté au pied du mur extérieur sud dans le carré diagnostic nommé SD2. Ils ressemblent à des piquets de tente tout en étant différents des modèles réglementaires de l'armée française ou allemande

Ils ont été forgés, dans des dimensions variables, avec une même typologie et pourraient valider la thèse d'un recouvrement de la structure (par les troupes allemandes ?) mais peut-être sont-ils plus anciens ?

Le nombre important de **douilles du fusil allemand Mauser**, datées pour la plupart de 1917 et 1918, témoigne de la présence de l'occupant à la fin de la guerre.

Des **douilles de parabellum** appelé aussi pistolet Luger allemand sont, elles aussi, datées de cette époque.

Deux douilles tirées d'un pistolet américain, calibre de 11,43 mm, ainsi que **plusieurs balles** écrasées contre le mur sud (fig. 39 et 40), indiquent qu'il y a eu quelques escarmouches en ces lieux.

Des cartouches allemandes d'exercice, à la pointe en bois, ont été trouvées à proximité ainsi que **trois douilles allemandes en fer**, datant aussi de la fin de la guerre.



Fig. 39 et 40 : Douille ; balles US de cal.11,43 mm et balle de P08 allemand.

On peut signaler également **quelques douilles**, datées 1917, tirées **du fusil Lebel** (armée française). **Une balle de Mauser** de 1943 trouvée à proximité montre que le site a été fréquenté postérieurement.

Une plaque d'identité allemande du FAR 249 (249^e Régiment d'Artillerie de campagne), en bon état, affleurerait à 2 mètres de l'entrée de la construction (fig.41).



Une recherche dans les archives a permis d'établir que ce régiment, composé essentiellement de soldats en provenance de Rhénanie-Westphalie a été créé de septembre à novembre 1918 et d'établir que le dit soldat n'était pas mort au combat.

Fig. 41 : Plaque matricule FAR 249.



Un bouton de col bavarois (fig. 42), de 35 mm de diamètre, correspondant au grade de sergent, a été découvert près de l'angle sud de la construction ainsi qu'un bouton d'épaule de la 11^e compagnie allemande.

Fig. 42 : Bouton de col bavarois.

Une gourde française trouée, datant de la première guerre, a été sortie du coffre, de même qu'**une ancienne bouteille** de la Brasserie de Champigneulle (54) et **des boîtes de conserve**. Cet ensemble est certainement contemporain de la période de la libération.

A l'angle détruit, se trouvait **une cuillère de grenade anglaise** Mills, modèle de 1915 fabriquée jusqu'en 1973. Il est donc difficile de savoir si elle date ou non du conflit.



Sur la place de la mairie du village de Creuë, un monument a été érigé (fig. 43) à la mémoire du 453^e Régiment d'Infanterie ayant libéré 92 habitants le 13 septembre 1918.

Fig. 43 : Partie basse du monument.

Une recherche documentaire nous a appris qu'il existait un canevas de tir de l'armée française réalisé en avril 1917 (fig. 44) sur lequel notre structure apparaît clairement.

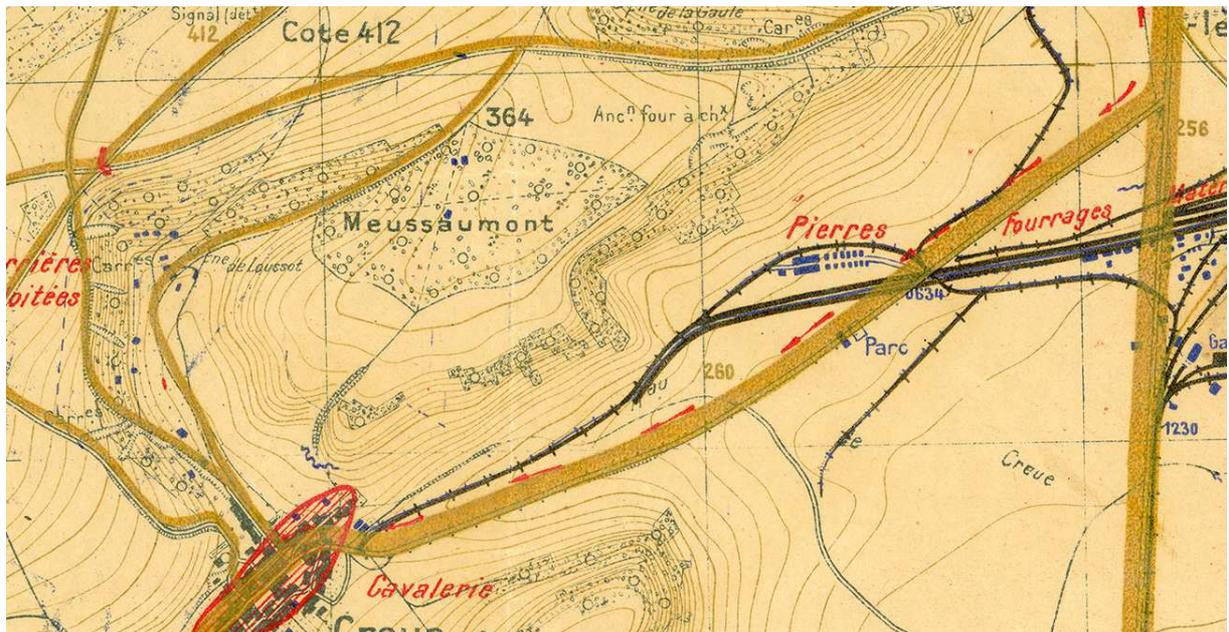


Fig. 44 : Canevas de tir : on voit la construction en pierre (au-dessus du **a** de Meussaumont) .

Sur un autre canevas de tir, en date du 6 octobre 1918, on peut observer un acheminement ferré partant du gros nœud ferroviaire allemand de Vigneulles et allant jusqu'au bas du talus à proximité du site.

Un funiculaire (fig. 46), qui n'apparaît pas sur le document précédent, est utilisé à la fin du conflit pour acheminer du matériel et des munitions sur la pointe à l'est de la forêt de Meussaumont. Il montait jusqu'à mi-pente comme on peut le voir sur la carte (fig. 45).

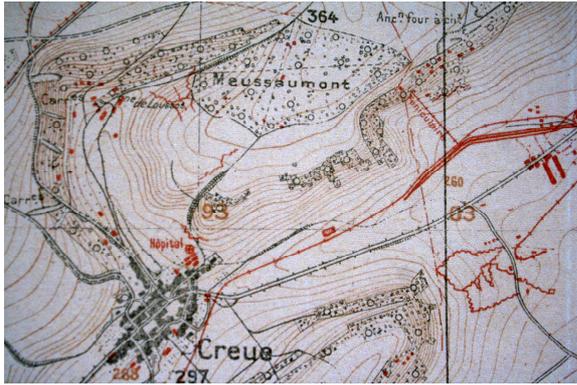


Fig. 45-46 : Tracé en rouge et carte-photo allemande du funiculaire.

Une prospection effectuée sur l'ensemble de la parcelle relative au site a également permis de repérer **une position d'artillerie avec abri** (fig. 47), située à environ 200 m à l'est de notre édifice.



Fig. 47 : Position d'artillerie allemande.



Deux grosses clés (fig. 48) y ont été ramassées, à l'intérieur du bâti : une grande clé tricoise mesurant 90 cm de long et une autre, à double ergot, mesurant 50 cm. Elles sont probablement en lien avec le matériel d'artillerie engagé.

Fig. 48 : Clés de la position d'artillerie.



Les travaux forestiers commandés par l'ONF courant mai et juin ont dessiné de nombreux layons sur tout le massif.

Une prospection systématique de chaque trouée a livré **un couteau artisanal** (fig. 49) réalisé à partir d'une lame de couteau civil enchâssée dans un manchon-tournevis destiné à l'entretien du fusil français Lebel.

Fig. 49 : Couteau de tranchée.

La prospection d'un labour situé au nord-est du site a fourni **des fragments d'obus** de 75 mm français confirmant des combats sur place, certainement en fin de conflit.

Au sud-ouest, en contrebas, au creux d'un chemin, **deux autres plaques matricules allemandes** ont été décelées.

La première (fig.50) du FAR 61 (61^e Régiment d'Artillerie de campagne) en provenance de la 25^e division d'infanterie dont la présence sur le secteur est confirmée du 5 octobre au 14 novembre 1916.

La seconde (fig. 51) de la 21^e division d'infanterie, présente également du 5 octobre au 16 novembre de la même année.

Ces unités appartenaient toutes deux au 18^e. AK (ou 18^e corps d'armée) dont l'état-major était établi au château de Saint Benoît en Woëvre.



Fig. 50 : Plaque matricule FAR 61.



Fig. 51 : Plaque matricule FAR 63.

Après une recherche sur un site spécialisé, il s'avère que ces deux soldats n'ont pas été blessés et qu'ils ont pu retourner sains et saufs dans leur pays.

Crédit photos pour cette première partie : Denis Mellinger (sauf mentions contraires).

2ème Partie : Rapport de 2015

Opération archéologique : 9961 Arrêté de prescription : 2014-249



PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE

**ARRETE SRA n° 2014-249 en date du 10 juillet 2014
portant autorisation de sondage**

**LE PREFET DE LA REGION LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE-EST
PREFET DE LA MOSELLE
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

VU le Code du Patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté SGAR n°2012-464 en date du 6 novembre 2012 donnant délégation de signature en matière de fonctionnement du service à M. Marc CECCALDI, directeur régional des affaires culturelles de Lorraine ;

VU l'arrêté DRAC n° 2014 SIGN 57 07 01 du 1er juillet 2014 portant subdélégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc CECCALDI, Directeur régional des affaires culturelles de Lorraine, en matière de fonctionnement du service ;

VU la demande de Monsieur Denis MELLINGER reçue à la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, Service régional de l'archéologie, le 07 juillet 2014 ;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur Denis MELLINGER est autorisé à procéder à une opération de **sondage archéologique du 01 au 31 août 2014**

concernant, en :

Région : LORRAINE
Département : Meuse
Commune : CREUE
Lieu-dit : « MEUSSAUMONT »
Références cadastrales : 136B850
N° OA : 9961
N° de Site : 55 551 0031

Organisme de rattachement : bénévole

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur Régional de l'Archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.
L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Conservateur Régional de l'Archéologie l'ensemble de la documentation relative à l'opération, et, en trois exemplaires, un rapport accompagné de cartes et de photographies, ainsi que, le cas échéant, des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur Régional de l'Archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération

Liste des participants de l'opération :

| | | |
|-------------------|---------------------|----------------------|
| M. Michel REEB | M. Marc PEETERS | M. Laurent VERMARD |
| M. Jacques PIQUET | Mme Nathalie REUTER | M. Jean-Marc BALDAUF |
| M. Grégory WILMET | M. Alain TAUREL | |

Article 5 : le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Lorraine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Denis MELLINGER.

Pour le Préfet de la Région Lorraine et par délégation
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles
et par empêchement
La Conservatrice Régionale
de l'Archéologie


Murielle LEROY

COPIES A :
 Intéressé(e)
 Organisme de rattachement
 Propriétaire(s) du(des) terrain(s)
 Préfet de région
 Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)
 Mairie(s)
 Gendarmerie
 Direction régionale des affaires culturelles
 Sous-direction de l'archéologie

PRESENTATION DE L'OPERATION

Cette opération fait suite au diagnostic qui a été réalisé en août 2013 et qui nécessitait d'autres investigations afin d'apporter des éléments nouveaux en particulier sur la structure en pierre.

Elle a été soumise à l'autorisation du SRA et a obtenu l'accord de mesdames Stéphanie Jacquemot et Murielle Leroy.

INTERVENANTS :

Equipe de fouille :

Cinq membres de l'association A.P.M. de Génicourt-Sur-Meuse, sous la direction de Denis Mellinger : Marceau Jacquemin, Marc Peeters, Jacques Piquet, Michel Reeb et Grégory Wilmet.

Equipe de post-fouille :

Emmanuel Sztuka (archéologue bénévole, numismate professionnel) pour l'étude et la détermination des pièces de monnaie et des boucles de chaussures.

Eric Géliot (INRAP) pour les relevés topographiques et la réalisation des plans.

Denis Mellinger, Michel Reeb, Laurent Vermard pour la rédaction du rapport.

Laurent Vermard pour la DAO et l'assistance technique.

CONDITIONS DE TRAVAIL, METHODES ET OBJECTIFS :

Le travail ne pouvait être réalisé qu'au cours du mois d'août 2014 ; les bénévoles y ont consacré plusieurs journées dans des conditions météorologiques souvent défavorables qui n'ont toutefois pas altéré leur enthousiasme.

Le matériel utilisé était exclusivement manuel, les déblais étant eux aussi tamisés à la main (fig. 53).

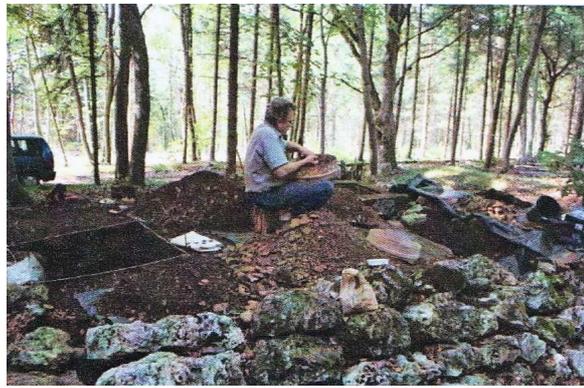
Une petite équipe a procédé à une opération de dégagement des alentours à l'aide de râpeaux alors que l'essentiel des moyens humains se concentrait sur la compréhension de la construction en pierre et la détermination de la présence éventuelle de trous de poteaux.

Pour dégager le coffre (fig. 52), des coupes stratigraphiques ont été réalisées en descendant par passes fines perpendiculairement aux murs.

Fig. 52 : Dégagement du coffre.



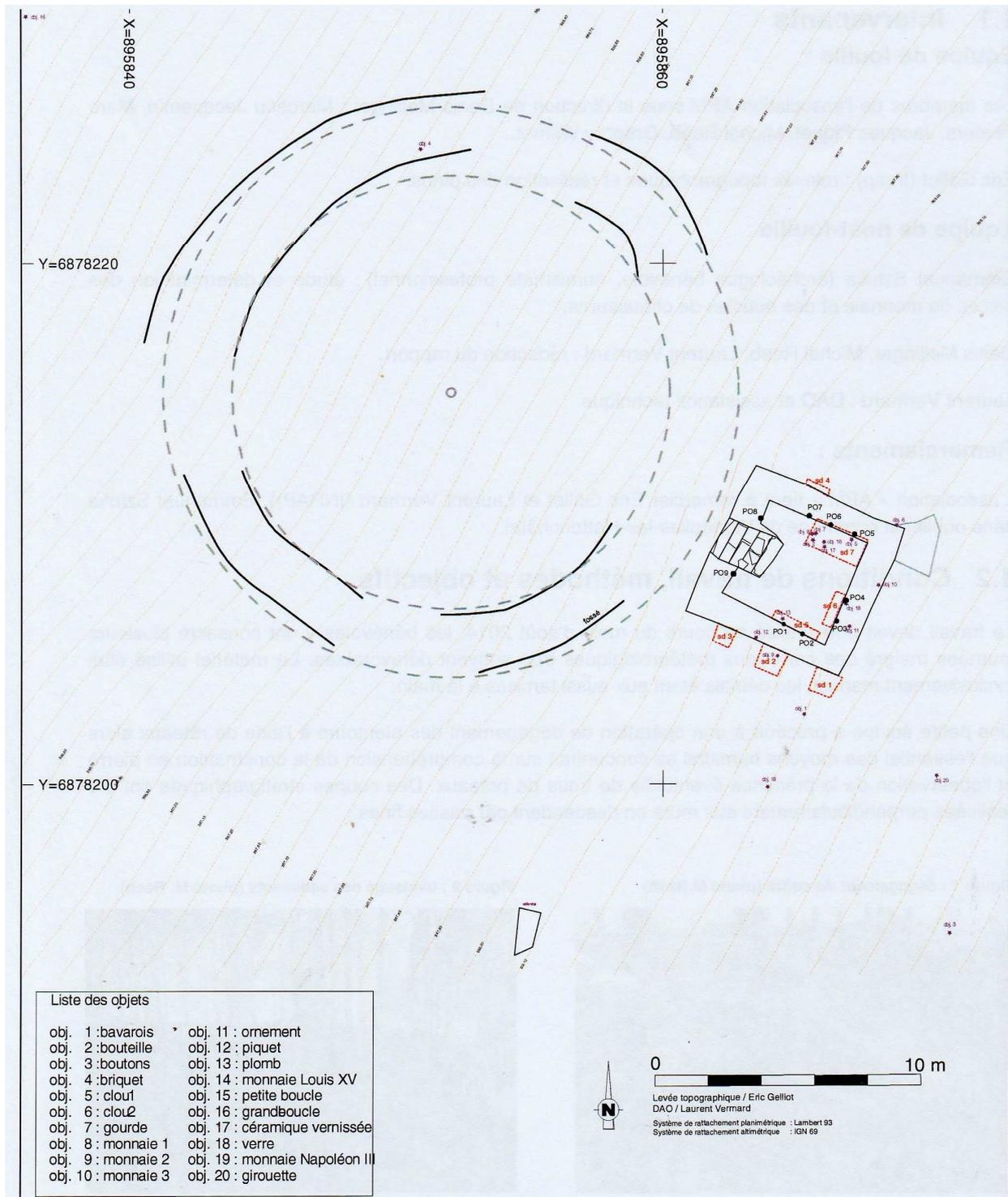
Fig. 53 : Tamisage des sédiments.



(Photos M. Reeb)

Le sondage de 2014, complémentaire à celui de 2013, a permis de découvrir quelques objets intéressants et aussi, et surtout, de mieux comprendre le mode de construction de l'édifice.

Fig. 54 : Relevé topographique de la structure et du fossé circulaire attenant.



APPROCHE CHRONOLOGIQUE PAR L' ETUDE DU MOBILIER

Le mobilier répertorié ici est uniquement celui qui a été découvert en 2014. Il complète l'étude réalisée dans le rapport de 2013.

Du XVI^e au XVIII^e SIECLE

Girouette en métal :

Une extraordinaire découverte a été faite le dernier jour des travaux, dans le layon forestier à l'Est de l'édifice. Dans les ornières laissées par un engin forestier, un objet métallique de forme sphérique a été repéré.

Il a été dégagé avec précaution puis le terrain a été nettoyé tout autour pour finalement livrer une magnifique girouette (fig. 55-56) représentant un animal chimérique (une sorte de dragon).

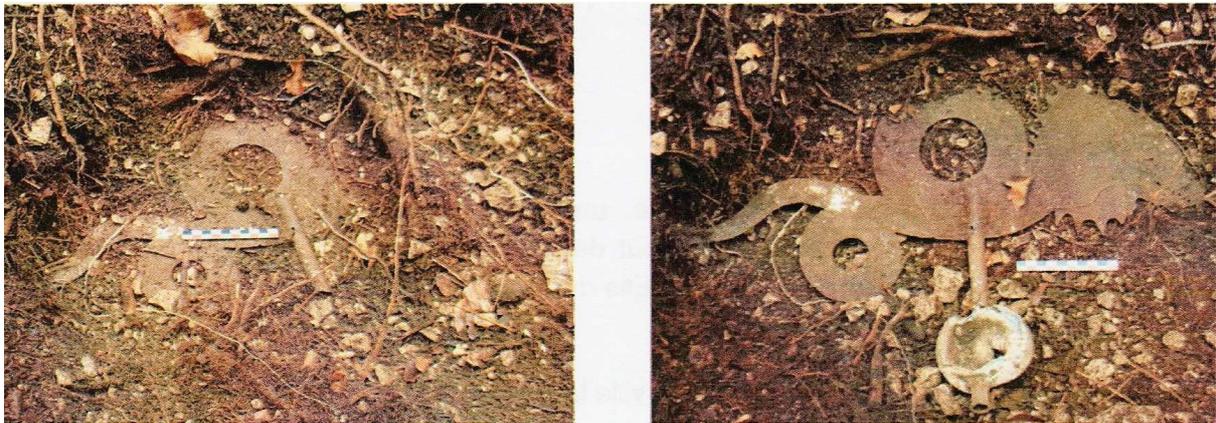


Fig. 55 et 56 : La girouette in situ.

(Photos D. Mellinger)

La girouette mesure 52 cm de long, 37 cm de large et pèse 692 g. Elle est constituée de six éléments soudés dans une double épaisseur de fer blanc destinée à lui donner sa rigidité. Elle est supportée par une tige de tôle enroulée, de 15 mm de diamètre, servant d'axe de rotation et traversant la boule de plomb qui la supporte. Celle-ci présente une forte déformation ainsi qu'un impact de projectile.

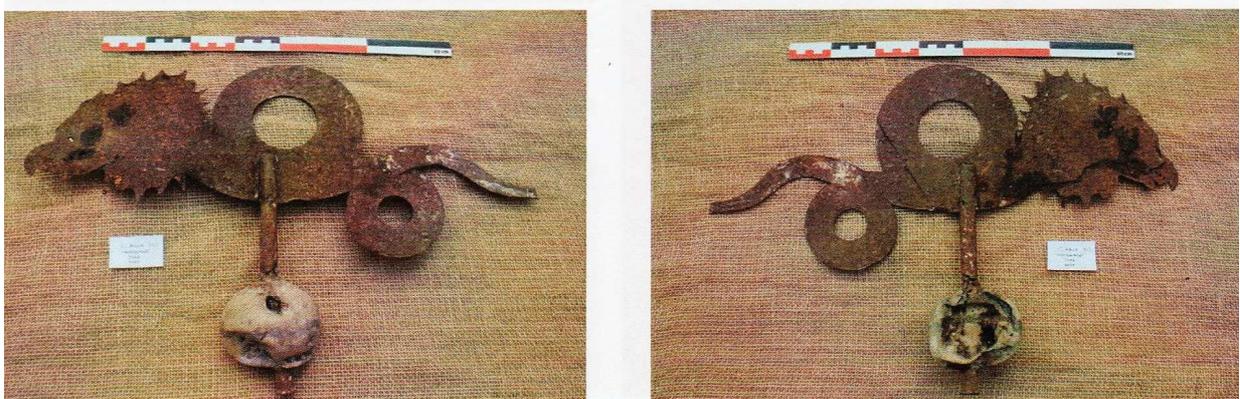


Fig. 57 et 58 : Ses deux faces.

(Photos D. Mellinger)

Elle a été confiée au Laboratoire d'Archéologie des Métaux de Jarville pour être nettoyée, stabilisée, consolidée puis remontée. Le montant de ces opérations est de 1081 €, pris en charge gracieusement par la commune de Vigneulles-les-Hattonchâtel.

Sa datation s'annonce compliquée. On sait néanmoins que les girouettes représentant un dragon ne sont apparues qu'à la Renaissance. Au cours de la Révolution Française de 1789, ces symboles de la noblesse ont été détruits.



Le dragon était censé protéger le site, on lui prête également un lien avec les constellations.

En tout état de cause, l'endroit devait être venteux pour qu'on y installe une girouette.

(Photo D. Mellinger)

Fig. 59 : Copie à l'identique réalisée par D. Mellinger.

XVIII^e SIECLE

Grande boucle de chaussure :

Au pied du coffre, côté Est, sur le sol d'origine, une grosse boucle de chaussure en alliage de type zamac, malheureusement sectionnée mais tout de même bien conservée. Elle mesure 65 mm de longueur sur 43 mm de largeur et pèse 18 g. Elle date du XVIII^e siècle, époque où il n'y avait pas de distinction entre pied droit et pied gauche. Elle est également traitée au laboratoire de Jarville la Malgrange pour restauration et conservation.

Fig. 60 et 61 : Boucle lors de sa découverte. (Photos D. Mellinger)



Figure 11 : exemple d'utilisation (source Gallica)



Fig. 62 : Son endroit finement ciselé



Fig. 63 : Son envers

(Photos M. Reeb)



Petite boucle de chaussure :

A l'extérieur du fossé circulaire. Une seconde boucle de chaussure (fig. 64-65), en bronze, contemporaine de la précédente, dans un excellent état de conservation confirmé par la présence conjointe de l'ardillon et de la chape.

Elle mesure 44 mm de long et 25 mm de large pour un poids de 13 grammes.

Fig.64 et 65 : Boucle vue sur chacune de ses deux faces.

(Photos M. Reeb)



Liard de 1769 : (identifié par Emmanuel Sztuka)

Au nord-ouest du fossé, un liard de 1769 (fig. 66-67) en cuivre représentant « la vieille tête » du roi Louis XV (profil droit).

On peut lire sur le côté face : LUDOV XV D. GRATIA (Louis XV par la grâce de Dieu) et sur le côté pile : FRANC ET NAVARRE, entourant les trois fleurs de lys.

Les lettres AA indiquent qu'il a été frappé à Metz.

C'est une petite pièce d'un diamètre de 20 mm qui pèse à peine 3 grammes.

Fig. 66-67 : Avers et revers de la monnaie.

(Photos M. Reeb)



XIX^e SIECLE

Fragment de céramique :

A l'Est des pierres de parement du coffre, près du mur Nord, sous la couche d'humus, un tesson de céramique vernissée (fig.68-69), typique de la fin du XIX^e ou début du XX^e siècle.

Fig. 68 : Tesson in situ. (Photo D. Mellinger)



Fig. 69 : En gros plan. (Photo M. Reeb)



SONDAGE DE LA STRUCTURE EN PIERRE

DEGAGEMENT DE LA PAROI EST DU COFFRE



Celle-ci a été entièrement dégagée sur sa face extérieure du côté Est (fig. 70) afin de mieux comprendre sa mise en œuvre et de retrouver le substrat naturel. La paroi mesure 75 cm au plus large, en haut, et a une hauteur de 85 cm.

Fig. 70 : La paroi extérieure du coffre.

(Photo D. Mellinger)

Les matériaux employés ne sont pas les mêmes que ceux de l'édifice car il s'agit ici de calcaire lithographique présent à l'état naturel dans le sol.

Les pierres plates ont été empilées sans maçonnerie puis calées avec de la terre et d'autres pierres plus petites. La couleur de la terre est plus claire que celle du remplissage de la structure sur une épaisseur d'environ 20 cm.

Ces informations laissent à penser que la réalisation du coffre est postérieure à l'édifice.

MISE EN EVIDENCE DES TROUS DE POTEAUX

Comme on le supposait, des trous de poteaux ont été révélés (fig. 71), d'abord dans le mur côté Nord.

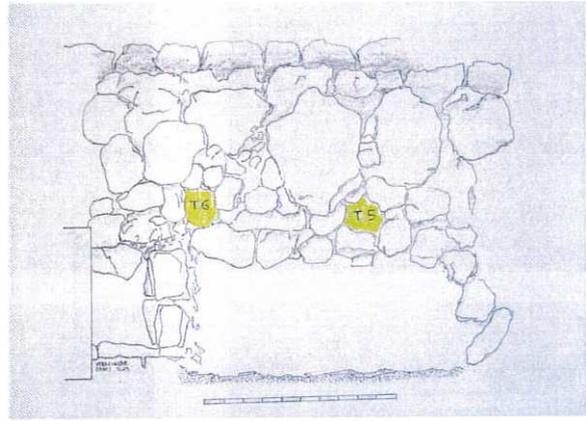


Fig. 71 : Les deux premiers trous de poteaux du mur Nord. (Photo et croquis D. Mellinger)

Deux autres trous ont ensuite été dégagés (fig. 72) dans le même axe, à l'opposé.



Fig. 72 : Les deux trous de poteaux du mur Sud.

Ils ont confirmé un espacement régulier compris entre 0,90 m et 1m. Les grosses pierres de calage à l'intérieur des murs, sur le sol d'origine, sont bien visibles. Les investigations se sont poursuivies sur le périmètre intérieur de l'édifice pour vérifier si les trous se répétaient selon le même mode.

Ainsi ont été successivement mis au jour : deux trous dans le mur Est (fig. 73), un troisième dans le mur Nord et deux à l'Ouest (un de part et d'autre des escaliers).

Dans cette logique de construction, il devait y en avoir sept autres, soit un total de seize.



Fig. 73 : Les deux trous de poteaux du mur Est. (Photos D. Mellinger)

Les trous de poteaux ont été numérotés de 1 à 9 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (fig. 74). Leur diamètre reste constant : entre 15 et 20 cm. Les poteaux s'insèrent parfaitement dans la maçonnerie de la structure en pierres sèches. Leur base est plus profonde que le substrat naturel. Par ailleurs, il n'y a pas de perturbation qui aurait pu être causée par l'implantation de poteaux à posteriori, ce qui signifie qu'ils ont été érigés en même temps que l'édifice.

Fig. 74 : Les 6 premiers trous de poteaux mis au jour sur le pourtour. (Photos D. Mellinger)



MODE DE CONSTRUCTION DE LA MAÇONNERIE

Fig. 75 : Profil de la structure en pierre

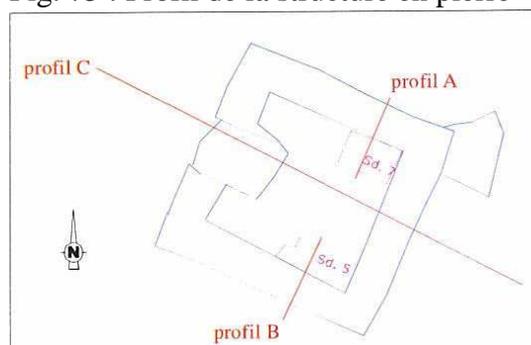


Fig. 76 : Relevés de Laurent Vermard et Eric Géliot (INRAP)

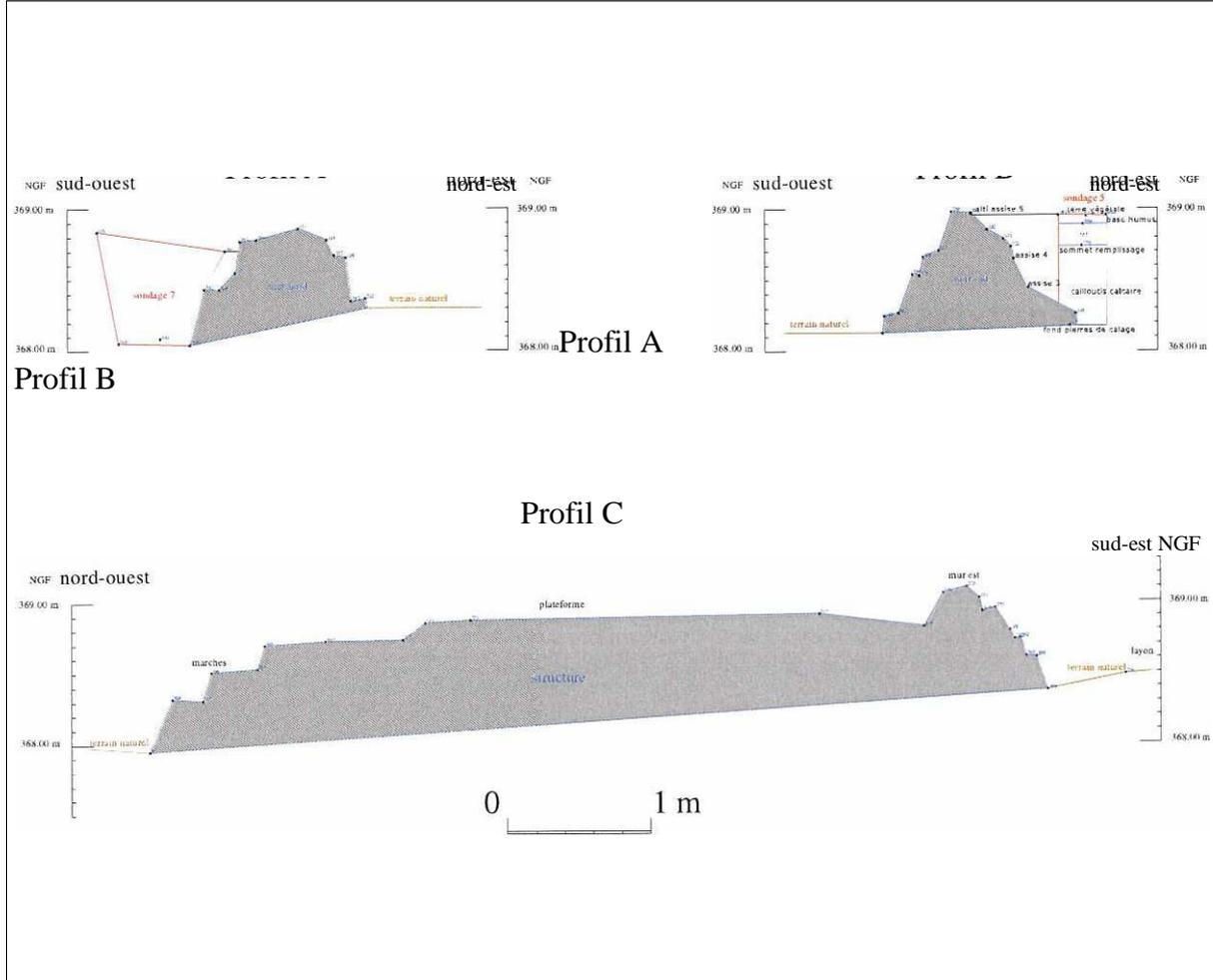
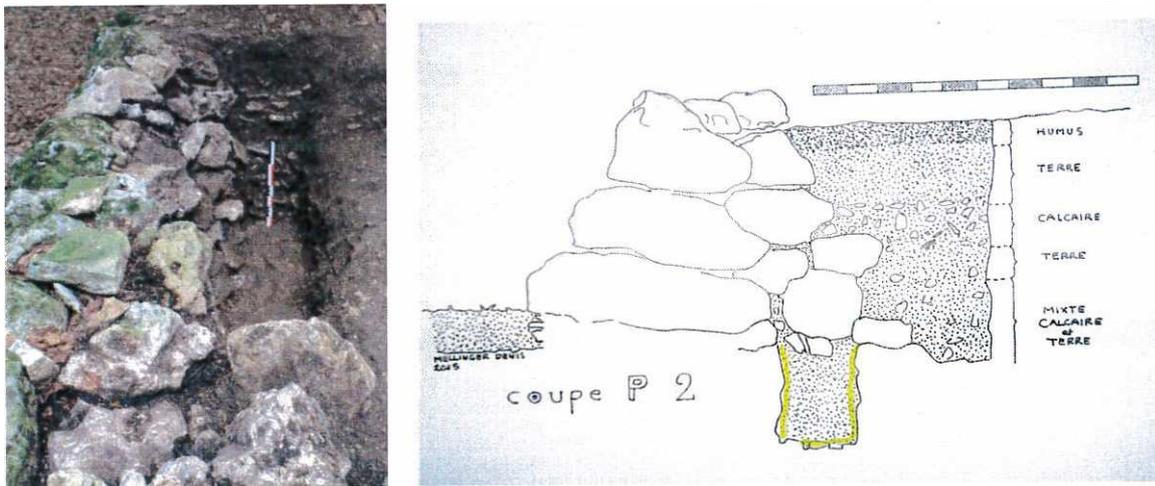


Fig. 77 : Profil interne du mur sud.

(Photo et croquis D. Mellinger)



La stratigraphie illustrée sur le croquis ci-dessus, présente cinq couches différentes, montrant que le remplissage de la structure, au moins dans cette zone, n'est pas homogène.

Il sera intéressant de confirmer ou non si c'est aussi le cas en d'autres endroits.



Fig. 78 : Profil interne du mur nord.
(Photo D. Mellinger)

Le dégagement des trous de poteaux a, en outre, permis de révéler la configuration intérieure des murs (fig. 78).

Nous avons constaté que ceux-ci avaient une large emprise au sol, sur environ 1 m.

La pente visible à l'extérieur se retrouve également à l'intérieur, ce qui donne à ces murs une forme trapézoïdale peu banale.

Ils avaient donc une fonction de base suffisamment solide pour pouvoir assurer la stabilité d'une structure en élévation.

INTERPRETATION ET DATATION DE LA STRUCTURE

Celle-ci se trouve à la croisée de deux chemins, à l'extérieur du village et sur un point haut. C'est presque toujours le cas pour les gibets qu'on appelait aussi « signes patibulaires ».

Son profil est de forme trapézoïdale, lui conférant ainsi une assise maximale. Neuf vestiges de poteaux, liés à la structure maçonnée, ont été mis au jour sur son pourtour. Ils descendent très profondément puisqu'ils sont implantés dans le substrat géologique. Que ce soit pour la construction de la maçonnerie ou l'implantation des poteaux, tous les éléments corroborent la présence d'un édifice à base très solide avec des poteaux d'une grande stabilité. Aucun fragment d'éléments de couverture en terre cuite n'a été révélé lors des campagnes de sondages.

Un fossé circulaire jouxte la structure. Il pourrait bien délimiter le « cabaret », lieu où le public assistait au spectacle des tortures infligées au condamné tout en se restaurant ou en buvant. Le mobilier trouvé à cet endroit (boucle de chaussure et pièces de monnaie) est une preuve de la fréquentation du lieu.

Les éléments découverts durant les deux années de diagnostics 2013 et 2014 montrent une assez bonne homogénéité chronologique concernant l'utilisation de la structure et indiquent une datation allant du XVI^e au XVIII^e siècle. Celle-ci apparaît d'ailleurs sur le cadastre dit napoléonien, tout comme le fossé circulaire (voir carte de Cassini figure 4, rapport de 2013).

Nous pensons que l'édifice et les différents aménagements proches sont à mettre en relation directe avec un lieu de justice. La structure maçonnée de Meussaumont semble bien correspondre à un gibet. Elle n'est pas sans rappeler la base trapézoïdale du célèbre gibet de Montfaucon (fig. 80), près de Paris, actif du XI^e au XVIII^e siècle.

Le nombre de piliers d'un gibet dépendait du rang du seigneur : deux pour les seigneurs gentilshommes, quatre pour les châtelains (barons, marquis), six pour les comtes, huit pour les ducs ; seul le roi pouvait disposer d'autant de piliers qu'il le désirait.

En 2013, une colonne a été trouvée au sud de l'édifice, couchée et affleurant le sol. Elle nous fait penser aux piliers de justice du château de Kerjean dans le Finistère (fig. 79). Elle a vraisemblablement servi de pilori sur lequel était fixé un carcan, collier de fer qui enserrait le cou du condamné. Seuls les seigneurs hauts-justiciers avaient le droit d'ériger des piloris



Fig. 79 : Piliers de justice du château de Kerjean (Finistère).

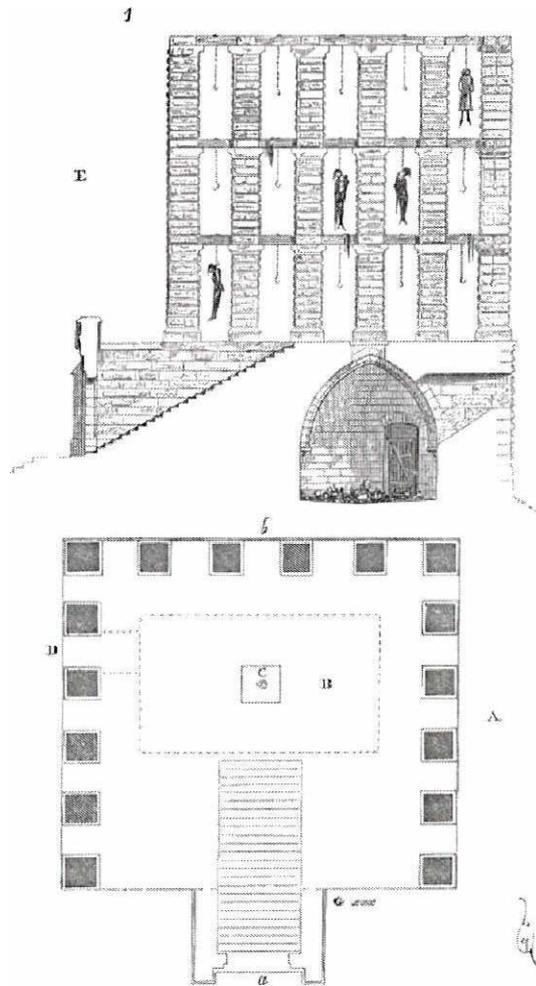


Fig. 80 : Gibet de Montfaucon.

Source : Wikipédia.

D'autres hypothèses ont été émises comme celle d'un moulin à vent ou bien d'un lieu de culte ancien dédié à la nature. Cette dernière ne tient pas au regard du mobilier découvert jusqu'à présent.

Quant à l'hypothèse du moulin, son existence au XVIII^e siècle devrait se retrouver dans les archives ou sur les cartes ; ce qui n'est pas le cas.

Les premières recherches en archives confirment la présence d'une Haute-Justice à Creuë dépendant de la prévôté d'Hattonchâtel et du bailliage de Saint-Mihiel, au moins du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution.

Sous l'Ancien Régime, baillages et prévôtés de Lorraine et du Barrois relevaient de trois parlements : Nancy, Metz et Paris ; Creuë dépendait de celui de Nancy.

Sur ordonnance du 16 février 1572, le duc de Lorraine, Charles III, fit de la cour des grands jours de Saint-Mihiel, un organisme de Haute-Justice permanent. Les prévôtés, seigneureries et villages hauts-justiciers voisins, dont Creuë, en référaient pour les procès en appel.

3ème Partie : Rapport de 2018

Numéro de site : 555510031

MISE AU JOUR ET DEGAGEMENT DU SOCLE DE LA COLONNE

Le 12 août 2016, une équipe d'A.P.M., avec Stéphanie Jacquemot du SRA, a soigneusement dégagé un endroit sous des noisetiers (fig. 81) où Denis Mellinger avait remarqué, en 2015, la présence d'un assemblage de pierres, à proximité du lieu où la colonne avait été trouvée.

Comme on le supposait, c'est bien le socle en pierre (fig. 82-83)) de celle-ci qui a été révélé. Les dimensions des pierres plates correspondent bien à celles de la base de la colonne. Cette hypothèse est confortée par la disposition des deux blocs parallélépipédiques entourés de pierres de calage.



Fig. 81 : Le pourtour apparaît.



Fig. 82 : Le socle est dégagé. (Photos M. Reeb)

Fig. 83 : L'équipe est fière de son travail.



(Photo D. Mellinger)

INSTALLATION DE LA REPLIQUE DE LA COLONNE

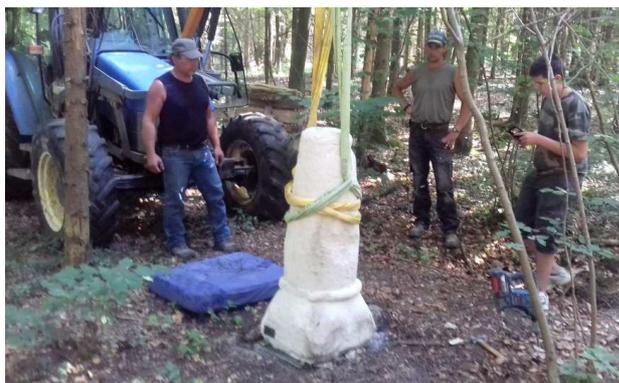


Fig.84 : Délicate opération. (Photo D. Mellinger)

Le 17 juillet 2018, Denis Mellinger, avec l'aide des Services Techniques de la commune de Vigneulles, a placé le moulage du pilori réalisé dans son atelier sur le socle d'origine de la colonne (fig. 84) rendant au site son aspect d'autrefois (fig. 85).



Fig. 85 : Vue en perspective. (Photo S. Tylcz)

Dans l'éventualité de recherches ultérieures et afin de protéger le lieu de tous travaux forestiers, l'association A.P.M., en accord avec la Mairie de Vigneulles-les-Hattonchâtel, a proposé de définir un périmètre de sécurité sous l'égide de l'ONF et du SRA. Celui-ci est maintenant réalisé garantissant la pérennité du site.

MOBILIER DECOUVERT

Deux boutons de cape d'époque Louis XVI (1779) : A l'extérieur du fossé circulaire.



Fig. 86 : Boutons côté face.



Fig. 87 : Côté pile. (Photos M. Reeb)

Boutons en bronze (fig. 86-87) de 15 mm de diamètre, généralement portés en paire reliée par un anneau allongé d'environ 20 mm. Celui de gauche reproduit l'avert de l'écu dit "aux lunettes", avec couronne et inscription : CHR.S. REGN. VINC. IMPER 1779 (Le Christ règne, vainc, commande, 1779). L'autre reproduit un type monétaire : buste du Roi à gauche, avec décorations ; inscription LVD.XVI.DG.FR / ET.NAV.REX (Louis XVI par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre).

Une pièce de monnaie de 1612 : A l'est du gibet.



Fig. 88 : A sa découverte.



Fig. 89-90 : Après nettoyage. (Photos D. Mellinger)

Huitième de teston (fig. 88 à 90), qu'on appelle également billon, du nom de son métal, à l'effigie de Charles III de Lorraine (1543-1608). On peut y lire : CAROLVS A LOTH EPS ET CVIR.

Un boulet de canon : En bordure du chemin, près de la colonne.



Fig. 91 : Le boulet éventré. (Photo D. Mellinger)

Surprenante découverte que ce boulet de canon (fig. 91), creux, de 20 cm de diamètre, éventré.

De par sa typologie, il pourrait dater de la première moitié du XIX^e siècle, sous Louis-Philippe.

Toutefois, on sait que ce genre de boulet était encore utilisé lors des combats en 1914-1918.

Un réceptacle en pierre : Au bord du chemin descendant vers Creuë, à l'extérieur du fossé.



Fig. 92-93 : Dimensions hors tout : L : 42 cm, l : 27 cm, H : 24 cm. (Photos D. Mellinger)

Ses quatre faces extérieures sont simplement équerries à la pointe. Sur le pourtour, se profile une moulure arrondie avec un chanfrein, le fond est lisse (fig. 92-93).

Cet élément a été réalisé en calcaire à entroques de type Euville. Sa fonction n'a pu être définie.

Localisation de ces découvertes :

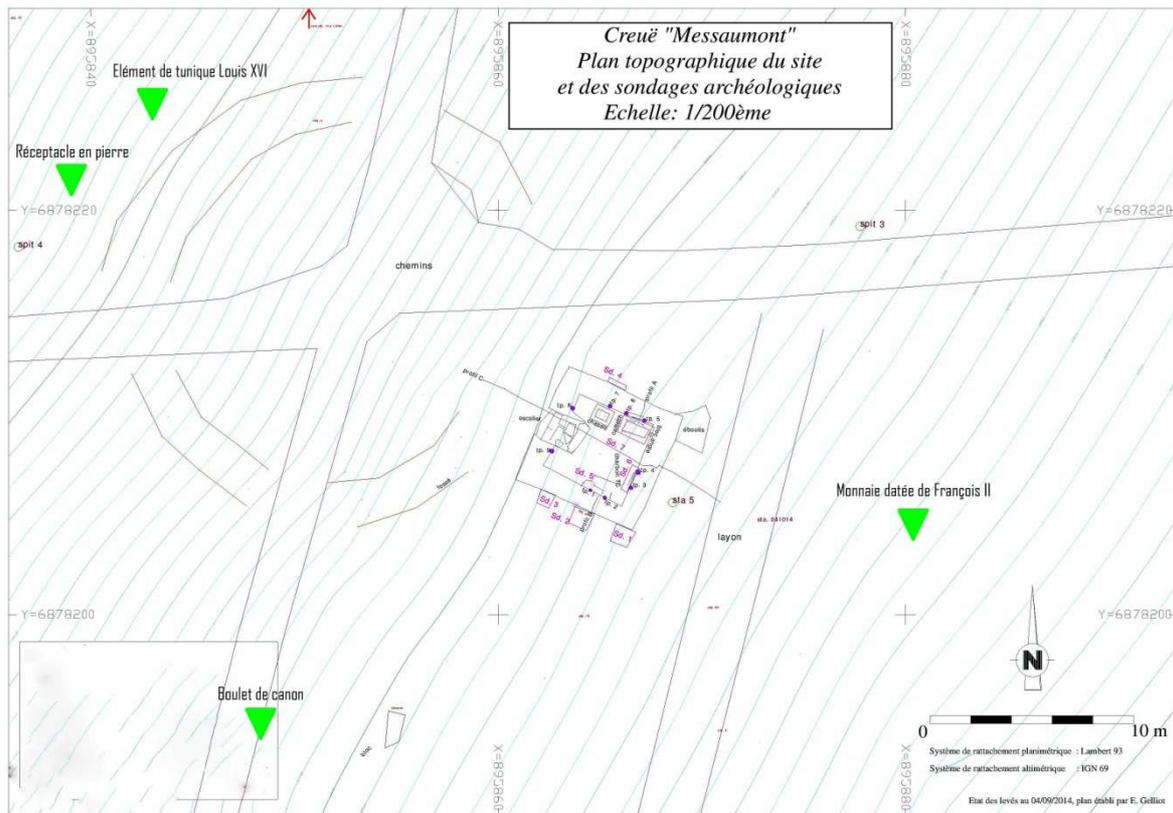


Fig. 94 : Plan : Eric Géliot (INRAP), complété par Arnaud Mathieu en août 2018.

La girouette trouvée en août 2014 : (fig. 95)

Fig. 95 : Son état lors de sa découverte :



L'association A.P.M., consciente de la valeur historique de cette girouette, a voulu assurer sa restauration car c'est une pièce unique en Lorraine et peut-être même en France. Elle tient à remercier la commune de Vigneulles-les-Hattonchâtel qui a pris en charge le coût de l'opération. Le Laboratoire d'Archéologie des Métaux de Jarville a pu ainsi assurer sa conservation.

(Photo D. Mellinger)

Observations transmises par le L.A.M. de Jarville :

« Mise en évidence de résidus de peinture blanche et verte ainsi que des paillettes dorées. Présence d'étain qui laisse à croire que la girouette a été étamée, pratique couramment mise en oeuvre à partir du XVII^e siècle. »

Voici son état après restauration :



Fig. 96 : Vue d'une face.

(Photo D. Mellinger)

Après avoir été nettoyée par micro-sablage et compresses imprégnées d'un complexant, la girouette a été replacée sur son axe de rotation et posée sur un socle en plexiglas pour lui rendre sa verticalité (fig. 96-97). Elle est protégée des outrages du temps par un vernis associé à de la cire microcristalline. Elle devra être conservée dans une atmosphère stable et sèche avec une hygrométrie basse ne dépassant pas les 40% d'humidité relative.



Fig. 97 : Vue de l'autre face.

(Photo D. Mellinger)

Au cours d'une visite à la Manufacture Royale de Ferblanterie de Bains-les-Bains, Denis Mellinger a remarqué la ressemblance troublante avec un épi de faîtage en fer blanc qui date lui aussi du XVII^e siècle (fig. 98).



A partir de 1731, les dimensions "standard" de production des plaques de fer-blanc étamé de la Manufacture Royale de Ferblanterie de Bains les Bains s'établissent à 32 cm x 22 cm.

C'est exactement la longueur d'une partie de la girouette jusqu'à sa soudure mise en évidence par le L.A.M. ce qui est certainement un bon élément de datation.

Fig. 98 : Epi de fâitage (Photo D. Mellinger)

Lors d'une réunion du Conseil Municipal de Vigneulles-les-Hattonchâtel, le 12 décembre 2016, le Président de l'association A.P.M. a remis officiellement la girouette restaurée à Monsieur le Maire (fig. 99). Celle-ci est désormais exposée en bonne place dans le hall de la mairie.



Fig. 99 : M. Reeb remet la girouette à M. Zingerlé. (Photo D. Mellinger)

4^{ème} Partie : Rapport de 2020

Numéro de site : 555510031

REALISATION D'UN PANNEAU EXPLICATIF

En août 2018, un document de trois pages retraçant l'historique du gibet de Meussiaumont a été proposé à la commune de Vigneulles-Les-Hattonchâtel qui a donné son accord pour que ce projet (fig. 100) soit mis en forme sur un pupitre à destination du public.



Fig. 100 : Le panneau explicatif



Fig. 101 : Le panneau en place. (Photo M. Reeb)

Merci à Stéphanie Jacquemot (SRA), à Frédéric Steinbach et Benoît Mangin (ONF) et à la commune de Vigneulles grâce à qui le pupitre a pu être implanté devant l'édifice fin juillet 2020 (fig. 101).

Les promeneurs disposent ainsi de précieux renseignements leur permettant une bonne compréhension des lieux qu'ils seront à même de mieux respecter.

DECOUVERTES FORTUITES :

L'abattage systématique des résineux atteints par les scolytes, réalisé au début de l'année 2020 a permis de révéler un certain nombre d'objets relatifs à la Grande Guerre.

Ces travaux forestiers concernaient la surface totale du lieu avec quasiment 80 % de pins malades qui ont dû être abattus (fig. 102).



Fig. 102 : L'abatteuse au travail

(Photo D. Mellinger)

Fin mai, ont eu lieu une prospection systématique des chemins forestiers utilisés par les engins ainsi qu'un relevé de tous les chablis, notamment des feuillus tombés à terre.

Les abords du gibet, et principalement ceux situés au nord-est, en bordure de forêt, ont apporté de précieuses indications concernant l'occupation militaire allemande puis américaine durant cette guerre.

Trois plaques matricules allemandes ont été trouvées (fig. 103 à 105) :

La première, est celle d'un soldat de la 10^{ème} compagnie du 185^{ème} régiment d'infanterie appartenant à la 208^{ème} division d'infanterie créée le 8 septembre 1916. Ce régiment a effectivement combattu du 4 octobre au 26 novembre 1917 puis du 2 juin au 2 août 1918 sur les Hauts de Meuse, à Lamorville, Spada et Saint-Mihiel. Les recherches sur internet ont permis de savoir que ce soldat avait survécu à la guerre.

La deuxième plaque matricule est issue de la 2^{ème} compagnie du 70^{ème} régiment d'infanterie appartenant à la 31^{ème} division d'infanterie qui a combattu également dans le secteur du 12 au 14 septembre 1918. Ce militaire a également survécu au conflit.

La troisième plaque, dont certaines indications sont illisibles, pourrait provenir d'un régiment d'artillerie, elle appartenait à un soldat qui, lui non plus, n'est pas mort au combat.

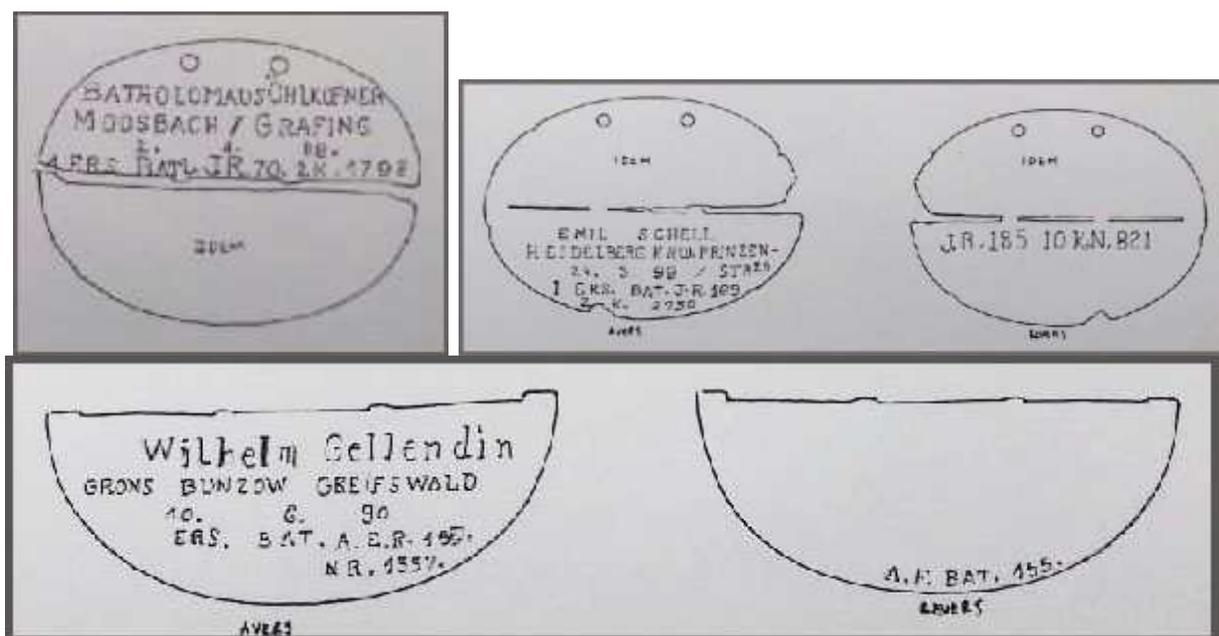


Fig. 103-104-105

(Dessins D. Mellinger)

Parmi de nombreuses conserves et verreries, on relèvera plus particulièrement :

Un flacon d'alcool en verre à décor strié avec son bouchon en métal qui servait de petit gobelet (fig. 106) et **une boîte de conserve en métal peint** (fig. 107) portant encore l'identité de son contenu : Grape Jam.



Fig. 106



Fig. 107 (Photos M. Reeb)

Il s'agit en fait d'un pot de confiture de raisin venant des USA dont le brevet a été délivré à Paul Welch en 1917 et dont toute la production a été achetée par l'armée américaine pour être envoyée sur le front en France. D'autres pots métalliques en mauvais état ont également été ramassés, ils sont les témoins de l'époque de la libération par nos alliés en septembre 1918.

Deux tasses à moutarde en porcelaine blanche (fig. 108) dont l'une affiche encore le portrait de l'empereur Guillaume II et **deux fourreaux de pipes cassées** (fig. 109), en porcelaine également, avec des décors de cervidés.



Fig. 108



Fig. 109

(Photos M. Reeb)

Une **bague** (fig. 110) réalisée à partir d'une cartouche française de fusil Lebel, ornée sur le chaton d'un coeur bordé des nombres 14 et 15 (dates de sa création) et les restes d'un « **grand aigle** » (fig. 111) issu d'un casque à pointe ayant vraisemblablement appartenu à l'un des régiments de la garde de Guillaume II.



Fig. 110



Fig. 111

(Photos M. Reeb)



Un **casque allemand** « Stalhen », modèle 1916, bien conservé malgré une entaille sur l'arrière et un **lance-grenade français** pour grenade VB tirée par un fusil Lebel (fig. 112).

Fig. 112 (Photo M. Reeb)

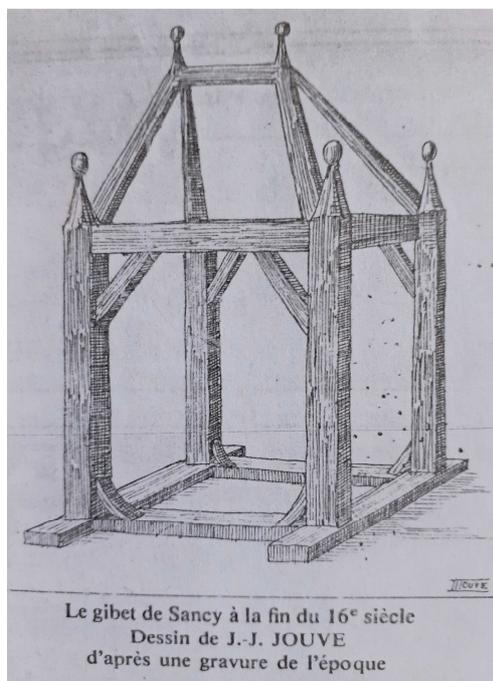
Tous ces objets, trouvés dans des dépotoirs de surface, attestent d'une présence militaire aux abords du gibet, de 1916 à 1918.

CONCLUSION

Les travaux réalisés par l'association de 2012 à 2018 ont permis de confirmer la datation liée à l'utilisation de la structure en pierre et de ses annexes que sont le pilori et le fossé délimitant le cabaret.

Les différents sondages ont eu aussi pour résultat de mieux appréhender la structuration de l'édifice. Ils confortent ainsi, parmi les différentes hypothèses, la plus vraisemblable : celle d'un lieu de justice avec gibet et pilori attesté par les recherches en archives.

Il existe en effet des similitudes entre les éléments en place et le descriptif fait par Jean de Chatelet en 1583 : « *Je possède basse, moyenne et haute justice audit Creuë, j'y ai mayeur (mair élu tous les ans par le seigneur) échevin (magistrat conseiller des usages et coutumes), clerk-juré (greffier), procureur et sergent, l'officier subalterne chargé de mettre à exécution les décisions de la justice desquels j'institue et destitue à mon plaisir et volonté... comme j'ai aussi fait bâtir prisons audit Creuë pour la garde et détention des dits criminels et délinquants pendant la confection de leurs procès.. item pour marque et signe de ma hautejustice audit Creuë, j'ai carcan et signe patibulaire...* ».



Le gibet de Creuë aurait pu ressembler à celui de Sancy en Meurthe et Moselle (fig. 113), qui lui est d'ailleurs contemporain. On imagine aisément la girouette chimérique trônant en haut de l'édifice.

Un ensemble aussi complet, comprenant trois éléments, paraît à ce jour tout à fait unique en Meuse.

Il nous semblerait intéressant de compléter l'état des connaissances sur le fossé circulaire qui jouxte le gibet en y réalisant les coupes utiles à la détermination de ses dimensions exactes et à la compréhension de son comblement.

Fig. 113 : Le gibet de Sancy

Au-delà des vestiges construits, la problématique de l'inhumation reste toutefois posée. Une toquée de hêtres attenante au gibet suscite en effet notre questionnement : l'implantation en cercle de ces arbres ne pourrait-elle pas indiquer des trous de poteaux d'une structure ayant pu conserver des restes mortels comme cela existe sur le gibet de Vidy en Suisse où des inhumations sont recensées ?

Bibliographie :

Archives départementales de la Meuse, séries Bp, justice de Creuë, sentences, Bp 5400 (1701-1732) et Bp 5415 (1719-1748).

Cadastre napoléonien 1851 : AD55, 138 Fi 40 ; Carte C09, Zone C09 / Z04-03, Carte de Cassini, XVIIIè s

L'Art du cordonnier (Garsault) source Gallica

Wikipédia :[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fourches_patibulaires#mediaviewer/File:Château de Kerjean 126 Piliers de justice.JPG](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fourches_patibulaires#mediaviewer/File:Château_de_Kerjean_126_Piliers_de_justice.JPG)

Dumont Charles-Emmanuel, *Les ruines de la Meuse*, t.1 : Prévôtés de Hattonchâtel et Lachaussée, Nancy (Imprimerie de N. Collin), Paris (Derache Libraire), s.d. 1868, p.303.

Liénard Félix, *Dictionnaire topographique de la Meuse*, Verdun, 1877, p.63.

Remerciements :

A.P.M. tient à adresser ses plus sincères remerciements aux archéologues professionnels Eric Géliot et Laurent Vermard (INRAP) pour leur contribution bénévole fort appréciée.

Un grand merci également à : Gautier De-Boisgelin (ONF), Sylvain Denoyelle (Président de la Codecom Côtes de Meuse-Woëvre), Stéphane Henriot, Dominique Herbinet, François Hervieux, Jean-Denis Lafitte (INRAP), Hélène Lavaud, Jean-Luc Lécaillon, Christian Pautrot, Martial Poupion, Jürgen Reif, Marion Stef (directrice du Musée de la Prinerie), Emmanuel Sztuka, Jean-Claude Zingerlé (maire de Vigneulles-les-Hattonchâtel) et, bien sûr, René Bertrand le déclencheur du projet.

Rédaction : Denis Mellinger et Michel Reeb (A.P.M.)

Relecture : Arlette Diot

Mise en forme du rapport : Michel Reeb

Conception de la première de couverture : Arnaud Mathieu (A.P.M.)

Impression : Céline Reeb (Codecom Côtes de Meuse-Woëvre)

Sommaire :

Rapport 2013 : p. 1 à 23

Rapport 2015 : p. 24 à 36

Rapport 2018 : p. 37 à 42

Rapport 2020 : p. 43 à 46

Conclusion, bibliographie et remerciements : p. 47-48.

